

# Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : octobre-novembre-décembre 2021



Une façon originale de sensibiliser à la prévention du cancer du sein : l'enrubanné se pare de rose.

## Actualités

Changement à la boulangerie	p.2
Accueil des nouveaux arrivants	p.3
Rénovation thermique	p.3
Concours des maisons fleuries	p.7

## En direct des collectivités

Etat-civil	p.2
Point sur les travaux	p.2
Les comptes-rendus du conseil municipal	p.4
Renouvellement du Conseil des Jeunes	p.5

## Vivre à Cheverny

Transport entre Blois et Romorantin	p.3
Noël des aînés	p.3
La saison hivernale approche	p.6
A vos agendas	p.8

Notre village semble avoir retrouvé son habituelle activité, avec des habitants qui se croisent à pied, à vélo ou dans les commerces du bourg tandis que les touristes découvrent la quiétude de notre territoire.

La magnifique fête des vendanges a pleinement illustré une nécessité de partager, d'échanger et de retrouver une complicité qui a tant manqué ces derniers mois. Gageons que cela perdure...

Quelques nouveautés de cette rentrée : la boulangerie a changé de propriétaire et les premiers jours d'ouverture ont séduit les clients auxquels d'innovantes propositions étaient présentées. On souhaite que cette dynamique de qualité s'installe durablement.

En ce qui concerne les chantiers engagés, d'importants travaux de voirie ont été réalisés cet été. Le projet d'extension de la maison de santé est lancé pour accueillir deux nouveaux médecins en 2022.

Dans le champ numérique, l'arrivée de la fibre se termine et devrait aboutir totalement en 2022 pour toute la commune.

Voilà pour l'outil ; pour son usage, Stéphane Hémond, conseiller numérique, accompagnera, gratuitement, ceux qui le souhaitent, dans la maîtrise des outils informatiques quel que soit votre niveau.

Dans la même idée, sur une application Panneau Pocket complémentaire à celle de la commune, la gendarmerie de Cour Cheverny diffuse diverses informations ou alertes.

Enfin l'agenda de la commune est dense : accueil des nouveaux habitants le vendredi 5 novembre, cérémonie du 11 novembre, balade thermographique et conférence sur la rénovation thermique le mercredi 17 novembre, concert de la Notina le 12 décembre, enfin les vœux du maire le samedi 15 janvier, naturellement, si les conditions sanitaires le permettent.

Profitons de ces instants retrouvés, de toutes ces choses que l'on avait envie de faire et dont on était privé, tout en respectant encore les gestes barrières. Le temps passe terriblement vite, restons attentifs mais surtout heureux de vivre dans notre belle commune. Bonne lecture

**Lionella Gallard**

Votre mairie est ouverte les mardi et vendredi : 9h-12h/ 14h-17h, mercredi et jeudi 9h-12h, samedi 9h-12h  
Place de l'église 41700 Cheverny tél. 02 54 79 97 78  
www.mairie-cheverny.com mairie.cheverny@orange.fr

## Etat civil

### NAISSANCES

30 juin

Will, Daniel, Jean **DUSSUCHAL**

21 août

Rose, Catherine, Nadia **CRESPEAU**

23 août

Paul, Jules **PIGEON**

25 août

Titouan **BEAUVAIS**

### DECES

16 septembre

Didier **AURAT**

18 septembre

Rolande **GENDRIER** née CHERY

### MARIAGES

6 juillet

Stéphane, Jean **DUFOUR** et  
Nathalie **CHARBONNIER**

4 septembre

Sébastien, Didier, Christian  
**SALAMAND** et Laura, Monique,  
Paulette **DAVID**

## Un point sur les travaux

### Les travaux de voirie

1. L'entreprise Colas a procédé à la réfection de la rue de la Porte Dorée et d'une partie de la route de Troussay aux Ruaux. Les travaux comprenant reprofilage, couche de roulement, poutres de rives, calage de rives et curage des fossés s'élèvent à 47 377,50 € HT.



2. L'entreprise SERVA TP est intervenue en différents points de la commune pour des travaux de curage de fossés et débarnage, reprise de busage en traversée de route

- ◆ Chemin du Breuil : 3 139,50 € HT
- ◆ Voie des Galochères : 730 € HT
- ◆ Chemin d'Archanger : 3 080 € HT
- ◆ Chemin du Vou : 1 400 € HT
- ◆ Route de Lezeau : 200 € HT

- ◆ Chemin de la Barantinerie : 1 046 € HT
  - ◆ Chemin des Ormeaux : 630 € HT
  - ◆ Chemin des Ânes verts : 200 € HT
  - ◆ Chemin de la Soulardière : 1183 € HT
  - ◆ Chemin de la Bellauderie : 1707,75 € HT
- Soit plus de 5 230 m de curage de fossé.

Par ailleurs, le carrefour chemin de Launay / route du Bûcher a été aménagé et le regard réparé.

3. Un inventaire des panneaux de signalisation à remplacer est en cours pour une installation prochaine.

### Les travaux sur les bâtiments.

Des travaux d'entretien sur les bâtiments sont en cours :

- ◆ peinture des huisseries et grilles de la boulangerie : 5 205,84 € HT
- ◆ Remplacement des huisseries de la « Cour aux crêpes » : 7 068 € HT
- ◆ Mise aux normes de l'éclairage de l'accueil de la mairie (remplacement des néons par des leds) : 748 € HT.

## Arrivée de la fibre : où en est-on ?

Les deux tiers des adresses de la commune sont aujourd'hui raccordables soit 383 adresses pour 577 recensées.

Les 150 à 190 adresses restant à réaliser basculeront début 2022 en statut de « **raccordable à la demande** ». Les habitants concernés pourront souscrire une offre fibre auprès de l'opérateur de leur choix,

lequel se tournera vers Orange afin que l'adresse soit rendue raccordable dans un délai de **6 mois au maximum**.

Consulter régulièrement :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

pour connaître l'état d'avancement du déploiement.

## Changement d'équipe à la boulangerie « Au pain Croissant »

De nouvelles têtes sont arrivées pour remplacer Philippe SCHELSTRAETE, qui profite d'une retraite bien méritée. Votre vendeuse Véronique SARRAZIN est toujours là, qui s'est associée à Catherine DELAUNAY, pâtissière-chocolatière et Antoine MARINIER, boulanger qui a exercé durant 28 années à la Boulangerie Marchau à la Chaussée Saint Victor ce qui est une belle référence. Tous les trois souhaitent mettre en avant les produits locaux et de saison. Le pain est fabriqué avec une nouvelle farine utilisée pour une belle variété de pains au levain : la baguette «Chambord» et le pain «Cheverny». Côté pâtisserie, Catherine propose une gamme de gâteaux très variée, de qualité (elle a obtenu plusieurs prix dans différents concours).

Les horaires d'ouverture eux aussi sont modifiés : la boulangerie est ouverte du mardi au samedi de 7h30 à 14h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche de 7h30 à 13h00. En période estivale la pause méridienne est supprimée et le dimanche est ouvert toute la journée.



Recevez sur votre smartphone, les informations de la mairie et de la Gendarmerie grâce à cette application gratuite

## A louer au 1<sup>er</sup> novembre

Logement communal,  
38 avenue du château

Au rez-de-chaussée :  
entrée, cuisine, salle de séjour, wc.

A l'étage :  
deux chambres, salle de bain, wc

Garage séparé situé côté nord du pignon, cour privative.

Chauffage au gaz.

Loyer 560 € (+ charges 100 € environ)

Si vous êtes intéressé,  
contactez la mairie



## Pour vous déplacer autour de Cheverny

La ligne R4 Blois-Romorantin, aller et retour a désormais 3 arrêts sur la commune :

1. Château,
2. l'Orme
3. la Scierie

**Résago** : service disponible à l'arrêt du Château uniquement.

Fonctionne du lundi au samedi, dimanche et jours fériés et vous emmène à l'hôpital de Blois, à la Polyclinique, Rue Denis Papin à la Gare, à l'Aggl'Eau ou la Renaissance (centre commercial Auchan).

Réservation préalable au 09 693 693 41 au minimum 30 minutes avant, horaires disponibles en mairie.

**Handigo** : disponible du lundi au samedi de 7h à 19h et le dimanche de 9h à 19h. Porte à porte sous réserve de disposer d'une carte mobilité inclusion ou une carte d'invalidité. Réservation au 09 693 693 41.



Pour plus de renseignements sur ces services, consulter le site internet de la commune ou le site [www.azalys-blois.fr](http://www.azalys-blois.fr).

**Jv Malin** est un calculateur d'itinéraire régional regroupant l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire.

<http://www.jvmalin.fr>

## Balade thermographique et conférence sur la rénovation thermique



**Agglopolys**  
Communauté  
d'agglomération  
de Blois

Le service Habitat d'Agglopolys en collaboration avec L'ADIL 41

organise une balade thermographique à Cheverny le **mercredi 17 novembre 2021 de 18h à 19h15**.

La balade thermographique permet de saisir en un clin d'œil, les pertitions de chaleur des habitations et les enjeux de la rénovation énergétique. Elle se déroule

avec les habitants, et un conseiller en énergie de l'ADIL 41.



A la suite de cette balade une conférence sur la rénovation thermique est proposée à **19h30 à la salle des fêtes de Cheverny**.

Entrée libre,  
Pass sanitaire exigé pour la conférence

## VOUS AVEZ 70 ANS ET PLUS et résidez à Cheverny ?

La municipalité a le plaisir de vous inviter au restaurant aux Sources de Cheverny le

**JEUDI 16 DECEMBRE 2021, à 12 h**.

Une visite du site sera proposée pour celles et ceux qui le souhaitent.

Agé(e) de 70 ans et plus, résidant à Cheverny, le repas vous est offert.

Vous pouvez, bien sûr venir accompagné(e), les tarifs sont les suivants :

- de 65 à 69 ans résidant à Cheverny : 19 €
- moins de 65 ans résidant à Cheverny ou non : 38 €

- tarif pour les accompagnants résidant hors communes quel que soit l'âge : 38 €.

Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas assister au repas, nous vous offrons un colis gourmand qui sera distribué par les élus entre le 10 et le 22 décembre 2021.

Quel que soit votre choix, nous vous remercions de bien vouloir retourner, à la mairie, le coupon joint dans ce bulletin avant le **22 octobre**.

## Accueil des nouveaux arrivants

Madame Lionella Gallard, Maire, et les élus du conseil municipal seront heureux de vous recevoir le **vendredi 5 novembre à 19 h** à la salle des fêtes. Cette soirée nous permettra de faire connaissance, de vous informer des projets de la commune

et vous renseigner sur son fonctionnement. Ce sera également l'occasion de se trouver autour d'un verre et de partager un agréable moment! Nous vous invitons à vous inscrire en mairie au plus tard le **25 octobre par mail ou par téléphone**.

## Conseiller numérique

Stéphane Hémond, conseiller numérique est présent tous les vendredis à la mairie pour vous aider dans vos démarches administratives en ligne, dans l'utilisation de vos ordinateurs, smartphones ou tablettes. Ce service est totalement pris en charge par la commune. N'hésitez pas à venir le rencontrer. **Prenez rendez-vous au 07 80 98 28 05.**

## Les écoles Paul Renouard et Saint Louis

Début juillet, Francine CLÉMENT adjointe en charge des affaires scolaires, s'est rendue dans les deux écoles pour remettre un dictionnaire aux enfants quittant le CM2 pour le collège à la prochaine rentrée.



Le 2 septembre jour de la rentrée des classes Francine CLÉMENT était présente dans les deux écoles pour souhaiter une belle rentrée et une belle année scolaire aux enseignants et aux enfants.

## Conseil municipal du 5 juillet 2021

### ◆ Eco-quartier

Monsieur Lamine IGHIL AMER du CEREMA (Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) fait une présentation relative à une réflexion sur l'intégration et la prise en compte de la problématique RGA (Retrait-Gonflement des sols Argileux) liée à la sécheresse récurrente depuis 2015.

### ◆ Extension de la MSU (Maison de Santé Universitaire)

Décision budgétaire modificative afin de procéder au règlement de l'Assistance de Maîtrise d'Ouvrage confiée à l'entreprise ARCAMZO pour un montant de 27 000 € HT.

### ◆ Transport scolaire :

Validation de l'avenant de l'entreprise Simplon pour un prix journalier de 256,06 € HT/Jour suite à l'augmentation du nombre d'enfants utilisant le bus à la rentrée de septembre.

### ◆ Admission en non-valeur

Admission en non-valeur d'une somme de 0,01 € pour apurement des comptes de la commune.

### ◆ Remboursement

Accord pour rembourser à Francine CLÉMENT la somme de 29,86 € TTC pour l'achat d'un dictionnaire et un livre sur la république supplémentaires destinés à une élève de CM2.

### ◆ Boulangerie

Accord pour le devis des peintures de la boulangerie de l'entreprise Billot d'un montant de 4 389,12 € TTC.  
Accord pour le devis de maçonnerie de l'entreprise Chauveau d'un montant de 2 832 € TTC, pour le remplacement des linteaux bois.

### ◆ Festival Echo du Caquetoire

Accord pour l'organisation du festival du 7 au 8 août 2021.

### ◆ Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie se déroulera à Cheverny à 11h suivi d'un pot de l'amitié.

### ◆ Conseil des Sages

Accord pour la modification du règlement intérieur  
Accord pour l'adhésion à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages.

### ◆ Affaires diverses

- Modification d'attribution de l'aide exceptionnelle accordée aux sinistrés de la sécheresse 2018.
- Rapport d'activité d'Agglopolys remis à chaque conseiller.
- Recueil des Actes Administratif du SIDELC (Syndicat intercommunal de distribution d'électricité de Loir-et-Cher) reçu par mail.
- Remerciements de Mme Lelarge, Vivre Côté Sologne pour la franchise de loyer accordée par le Conseil municipal.

- Compte-rendu des 2 réunions auxquelles a assisté Catherine DESOUCHES-GRANGEON
- Rapport de Philippe TESSIER sur la visite des chemins ruraux organisée cet hiver, les chemins sont globalement en état correct. Des travaux sont à prévoir pour certains.
- Compte-rendu d'Alain GUILLOT concernant la visite annuelle des gîtes communaux.
- Agenda (voir sur le site internet de la commune) .

### La parole est donnée au public et élus

- Alain GUILLOT s'interroge sur l'éventuelle AOC Cheverny et Cour-Cheverny qui pourrait devenir AOC Chambord.
- Fabrice GOUNY informe que des habitants de Villavrain se plaignent du bruit du tonne-fort.
- Jacqueline VACELET informe les élus et le public qu'elle a accepté de mettre à disposition son jardin pour un concert jazz avec 3 musiciens le 22 juillet à 19 H. Pour réserver, il faut s'adresser au Conseil Départemental.

## Conseil municipal du 6 septembre 2021

### ◆ Conseiller numérique :

M. Stéphane HEMOND conseiller numérique interviendra à la mairie de Cheverny le vendredi à compter du 24 septembre.

### ◆ Boulangerie :

Ouverture le jeudi 9 septembre. La façade a été entièrement repeinte.

### ◆ Extension de Maison de Santé Universitaire (MSU)

- Validation du devis estimatif réactualisé en raison des préconisations de Mme l'Architecte des bâtiments de France et de l'augmentation du coût des matériaux, pour un montant HT de 337 003 €.
- Validation des demandes de subvention auprès de l'Etat la Région et le Conseil Départemental pour les demandes de subvention estimées à 143 000 €.
- Engagement de la commune de pratiquer des loyers au prix du marché et ne pas faire supporter la charge des loyers des cabinets vacants aux professionnels de santé.

### ◆ Agglopolys

- Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité d'Agglopolys pour l'année 2020.
- Validation de la modification des statuts d'Agglopolys actant le retrait de la compétence « création et gestion de maison de service public ».

### ◆ Echo du Caquetoire

- Édition très réussie avec une belle participation du public et une bonne couverture presse (Nouvelle République et France 3).

- Validation du bilan du festival pour un montant de 16 238,38 € (reste à charge de la commune : 2 878 €).
- Validation du budget prévisionnel 2022 pour un montant de 24 580 €.
- Accord pour effectuer les demandes de subventions.

#### ◆ Affaires diverses

- Qualité de l'eau faisant apparaître une forte teneur en pesticide, une nouvelle analyse est en cours et des travaux envisagés par Agglopolys.
- Vacance du logement 38 avenue du château à compter du 1er novembre 2021.
- Proposition pour la mise en place d'un dispositif de visio-conférence mis à disposition des habitants.
- Boulangerie, plus-value dans les travaux de peinture de réfection de la façade pour un montant de 1 548,24 € HT, en attente pour le devis de réparation des linteaux.
- Fête des vendanges réussie, avec une fréquentation d'environ 6 000 personnes.
- Le Grand Débarras des 24 et 25 septembre en partenariat avec la Halle aux Grains. Il reste de la place pour les exposants.
- Demande de panneaux de signalisation dans divers

endroits de la commune, Villavrain, carrefour rue du Tremblay et rue de Fougères.

- Problème de stationnement au début de la route du bûcher, le marquage au sol sera refait pour l'interdiction de stationner.
- Nuisances sonores dues aux hélicoptères le dimanche.

#### La parole est donnée au public.

Mme Levant signale un poteau électrique près de la distillerie en mauvaise posture, et la signalisation de la voie douce route de Romorantin où les panneaux « voie cyclable » sont peu visibles.

**Le conseil municipal se tiendra en mairie vu l'évolution favorable de la situation sanitaire le 1<sup>er</sup> lundi du mois à 19h**

#### Prochains conseils

Lundi 8 novembre

lundi 3 janvier

Lundi 6 décembre

Lundi 7 février

## Renouvellement du Conseil des Jeunes

CONSEIL MUNICIPAL  
DES ENFANTS  
8-18 ans

CHEVERNY

**Tu veux que ça BOUGE?**

REJOINS-NOUS!

Viens proposer tes idées et participer aux projets des jeunes !

QUI ?

ENFANTS DE 8 À 18 ANS,  
RÉSIDENTS À CHEVERNY

QUOI ?

RÉFLEXION ET BILAN SUR LES PROJETS  
JEUNES / MISE EN ŒUVRE DE PROJETS /  
PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

QUAND ?

NICHOIRS  
DATE À DÉFINIR EN NOVEMBRE  
DÉCORATION de NOËL  
SAMEDI 27 NOVEMBRE  
SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Et pleins d'autres projets à venir...

COMMENT ?

DÉPOSE TA CANDIDATURE EN MAIRIE  
OU PAR EMAIL : [mairie.cheverny@orange.fr](mailto:mairie.cheverny@orange.fr)

D'INFOS

MAIRIE de CHEVERNY  
Tel: 02.54.79.97.78  
Email: [mairie.cheverny@orange.fr](mailto:mairie.cheverny@orange.fr)

## Salle de fêtes - conditions de location

La salle des fêtes peut accueillir au maximum 100 personnes assises et 130 personnes debout, sauf conditions sanitaires particulières.

Règles en situation de crise sanitaire

1. Il conviendra de régler, en complément du tarif de location de la salle, un forfait de désinfection d'un montant de 150 €.

2. Les règles d'occupation de la salle des fêtes dépendent du type d'évènement organisé :

- ◆ Réunion de travail ou Assemblée Générale d'association  
L'organisateur de la manifestation devra s'assurer du respect du port du masque uniquement.

Le passe sanitaire n'est pas obligatoire. Le port du masque est obligatoire.

- ◆ Evènement festif, ludique, sportif ou culturel

L'organisateur de la manifestation devra contrôler l'intégralité des passe sanitaires de participants à partir de 12 ans et 3 mois. Seuls pourront entrer les personnes disposant d'un passe sanitaire en cours de validité (schéma vaccinal complet, test PCR ou antigénique de moins de 72h).

Le port du masque est recommandé mais non obligatoire.

## La saison hivernale approche... ayez les bons réflexes !

### Elagage des arbres

Pensez-y avant que votre responsabilité ne soit engagée !

L'élagage des arbres et des haies situés en limite du domaine public est un problème récurrent parfois négligé par les propriétaires riverains. Vous ne devez pas laisser les branches de vos arbres ou

arbustes déborder sur le domaine public. Vous devez pendant la morte saison y remédier.

Votre responsabilité civile est engagée en cas d'accident dû notamment à un manque de visibilité. Alors, à vos cisailles, à vos tronçonneuses, et bon élagage !

### Recyclez vos déchets verts à domicile : optez pour le broyage

Le brûlage des déchets verts, est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Avec l'arrivée de l'automne, les travaux d'entretien du jardin seront l'occasion d'emprunter un broyeur !

VAL-ECO met gratuitement à disposition des habitants du blaisois des broyeurs de déchets végétaux, afin de réutiliser le broyat obtenu comme substrat au compost (apport de matière sèche), au paillage des plantations. Plusieurs modèles de broyeurs sont disponibles en fonction des travaux à effectuer.



Ce prêt gratuit, sous conditions et sur RDV, est de 24h sauf pour les emprunts pour le week-end avec réservation au moins 2 semaines à l'avance.

Renseignements et prise de RDV

06 32 54 98 03

prevention@valeco41.fr

www.valeco41.fr

### Entretien des ponceaux

Ces petits ponts que l'on appelle «ponceaux» qui vous permettent d'accéder à votre propriété, jardin, maison, sont votre propriété.

Vous en avez donc la charge de l'entretien. Avant l'hiver et les pluies, vérifiez qu'ils ne ralentissent pas l'écoulement des eaux.

## Impact du changement d'heure sur notre sécurité...



Le changement d'heure d'hiver 2021 est programmé dans la nuit du samedi 31 octobre au dimanche 1er novembre 2021. La France gagnera alors artificiellement une heure de sommeil pour perdre une heure de lumière naturelle le soir venu.

Cette baisse de la luminosité génère un pic de plus de 50% d'accidents de piétons en début de soirée. Restons vigilants.

### Piétons, cyclistes, restez visibles.

Un accessoire réfléchissant est visible jusqu'à 150 m, alors qu'un vêtement sombre ne l'est qu'à moins de 20 m.

Des brassards réfléchissants sont disponibles en mairie pour les élèves ainsi que des gilets «jaunes» pour les plus jeunes.

Utilisez les passages protégés pour traverser en toute prudence.

## Concours des maisons fleuries

L'été 2020 était caniculaire, celui de 2021 pluvieux, difficile de s'y retrouver pour fleurir les maisons ! Certains jardiniers se sont distingués et ont été récompensés de leurs efforts le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à la salle des fêtes.



### Prix spécial du jury :

M. et Mme HEMERY Didier

**1<sup>er</sup> prix :** M. GIGOU Aurélien

**2<sup>ème</sup> prix :** M. et Mme DA VILA Michel

**3<sup>ème</sup> prix :** M. BRAULT et Mme CREICH

viennent ensuite par ordre alphabétique :

M. BRUNET Claude, M. et Mme BUFFET Yves, M. et Mme CAZIN Guy, M. et Mme DESCOMBES Jean, Mme DUPAS Elisabeth, M. et Mme FERQUEL Vincent, M. POLAK Pascal, M. et Mme YVON Cédric

Un règlement pour ce concours va être rédigé et sera applicable dès 2022.

## Urbanisme

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement à Cheverny ?

Vous envisagez l'achat d'un bien ?

Vous souhaitez connaître le règlement d'urbanisme ou le zonage du secteur ?

Le Plan Local d'Urbanisme de Cheverny, document d'urbanisme actuellement en vigueur dans la commune, est accessible en ligne !

Tous les documents sont accessibles sur le site d'Agglopolys (rubrique Cheverny) et sur le site

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en mairie avec Philippe TESSIER pour soumettre votre projet avant d'entamer les démarches.

Pour les formalités, s'adresser directement au secrétariat en mairie.

## Economisons l'eau



Le Plan Climat d'Agglopolys vise à atténuer et anticiper les conséquences du changement climatique. Il

intègre notamment un volet sur l'eau. La ressource en eau devient un enjeu majeur pour notre société. Il s'avère primordial aujourd'hui, pour chacun, de réinterroger son comportement. Chaque français consomme en moyenne 146 litres d'eau par jour. 93 % de cette eau est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7 % à l'alimentation. Découvrez quelques gestes du quotidien pour réduire votre consommation.



**De nombreux équipements peu coûteux sont disponibles pour réduire votre consommation d'eau**

◆ Utilisez des régulateurs de débit sur les robinets des lavabos ou sur le flexible de la douche : ils réduisent le débit du robinet, tout en maintenant le confort d'utilisation et remplacent le mousseur standard. Cela permet de diviser par deux votre consommation.

◆ Installez, dans vos toilettes, une chasse d'eau à double débit (3 et 6 litres) si c'est pos-

sible. Sinon, vous déposez dans le réservoir une bouteille d'eau pleine et fermée pour réduire sa taille et l'eau consommée à chaque utilisation.



**Les fuites gaspillent l'eau potable et augmentent de façon importante votre facture d'eau. Un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus par jour. Pire, une fuite sur une chasse d'eau peut gaspiller 25 litres d'eau par heure, soit environ 220m3/an, ce qui représente près de 800 €.**

Surveiller votre consommation :

◆ Relevez les chiffres de votre compteur d'eau le soir avant de vous coucher, fermez tous les robinets (pas de chasse d'eau ou de lave-vaisselle durant la nuit...) et observez la consommation le lendemain matin : si les chiffres sont identiques, tout va bien. Si les chiffres ont changé, il y a sans doute une fuite.

◆ Étudiez votre facture : elle fait apparaître les consommations des années précédentes. Comparez avec la nouvelle consommation. Si vous constatez une forte augmentation sans avoir d'explication, il y a peut-être une fuite.

## Du nouveau aux Sources de Cheverny

Le Favori, restaurant gastronomique est ouvert depuis le 2 septembre du mercredi au dimanche soir et les samedi et dimanche midi

<https://www.sources-cheverny.com/restaurant-cheverny/le-favori/>

### Une offre SPA spéciale « voisins »

Bulle de Détente – valable du lundi au jeudi : 195 €.

Enveloppements, modelage (50 mn), soin du visage (50 mn), accès au Spa des Sources, au bassin intérieur, au hammam, à la piscine extérieure et au bain nordique.

## Consommer local

Vous recherchez des fruits et légumes, du fromage, de la viande ou encore du miel fabriqués près de chez vous ? Agglopolys est engagée depuis plusieurs années dans la valorisation des filières agricoles locales et le développement des circuits courts. Elle a mis en place différents outils pour vous permettre de trouver facilement des produits locaux.

### ◆ La carte papier des producteurs locaux

En un clin d'œil, vous pouvez repérer sur cette carte les 35 producteurs locaux d'Agglopolys en vente directe, à proximité de votre domicile. Les produits de l'exploitation (viande, fruits et légumes, épicerie, produits laitiers...), les lieux de vente (sur place, sur les marchés, via des AMAP...) y sont notamment listés.

### ◆ endirectdenosfermes.fr



Agglopolys s'est associée avec Beauce Val de Loire et Grand Chambord pour créer le site

endirectdenosfermes.fr. Avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher de l'Observatoire de l'économie et des territoires, un outil numérique regroupant, sur une carte interactive, l'ensemble des producteurs en vente directe sur les trois territoires a été développé.

N'attendez plus pour vous rendre chez l'un des 139 producteurs recensés.

## Quelques dates à retenir...

Les événements, activités et manifestations indiquées ici sont conditionnées à la situation sanitaire du moment et ses contraintes protocolaires. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des changements éventuels via l'application PanneauPocket et le site Internet.

### Samedi 9 octobre



#### Le Jour de la Nuit 2021-13<sup>ème</sup> édition

Opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne, et du ciel étoilé. La commune participe à cet événement.

Découvrez le réseau, les programmes et les opérations nationales via le lien [reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/le-jour-de-le-nuit-2021](https://reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/le-jour-de-le-nuit-2021).

#### Extinction de l'éclairage public.

Eteignons les lumières et devenons des « rallumeurs d'étoiles ».

### Octobre

Toutes les nuits du 1er au 31 octobre 2021, la façade du Château s'illuminera en rose.

Pour la 10<sup>ème</sup> année, le Château de Cheverny apporte son soutien à l'opération d'information et de sensibilisation **Octobre Rose** en s'illuminant les nuits d'octobre. Le château de Cheverny souhaite participer à cette mobilisation nationale pour inciter les femmes à aller faire leur échographie tous les 2 ans.

### Novembre

Pour la 6<sup>ème</sup> année, le Château de Cheverny se pare de bleu contre le diabète.



### Vendredi 5 novembre

Accueil des nouveaux arrivants à 19h salle des fêtes.

### Jedi 11 novembre

Cérémonie de la fin de la guerre 1914– 1918 à 11h au monument aux morts.

### Mercredi 17 novembre

**Balade thermographique** de 18h à 19h15 rdv place de l'église et **conférence sur la rénovation thermique** à 19h30 à la salle des fêtes de Cheverny organisées par Agglopolys et l'ADIL 41 .

### Samedi 20 novembre

**Concert de la Sainte Cécile**, organisé par la Lyre à la salle des fêtes de Cour-Cheverny à partir de 15 h.

Passé sanitaire exigé selon les consignes en vigueur au moment.

### Du mercredi 1<sup>er</sup> décembre au dimanche 16 janvier

#### Noël au Château

Cette année, de nouvelles décorations à l'intérieur du château vous transporteront dans l'esprit de Noël et la salle des trophées vous réserve un superbe tableau, sans oublier l'allée de gourmandises géantes et les tasses colorées qui vous guideront vers l'Orangerie où un délicieux chocolat chaud vous sera proposé.

### Dimanche 12 décembre

#### Photo call avec le Père Noël

Condition d'accès : les mêmes pour tous les jours de visite Le château et les jardins seront ouverts de 10h à 17h.

Tarif : 13,50 € par adulte, 9,50 € par enfant.

Pas de réservation préalable.

Passé sanitaire exigé selon les consignes en vigueur au moment.

### Samedi 5 décembre

**Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combattants du Maroc et de la Tunisie**, organisé par l'UNCAN (Union Nationale des combattants de l'Afrique du Nord) à 11h au monument aux morts.

### Dimanche 12 décembre

**Concert de Noël**, organisé par la Notina, à 15h en l'église de Cheverny .

Passé sanitaire exigé selon les consignes en vigueur au moment.

### Samedi 15 janvier 2022

#### Vœux du maire à 18h

Domaine de la Porte Dorée– route de Fougères (en face du château du Breuil)

Passé sanitaire exigé selon les consignes en vigueur au moment.



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard

Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon, J-C Chadenas, M. Vivant, F. Clément, F. Tommasi, L. Cherrier

Imprimé par Médi6 - Le Controis en Sologne

ISSN 2496-6533